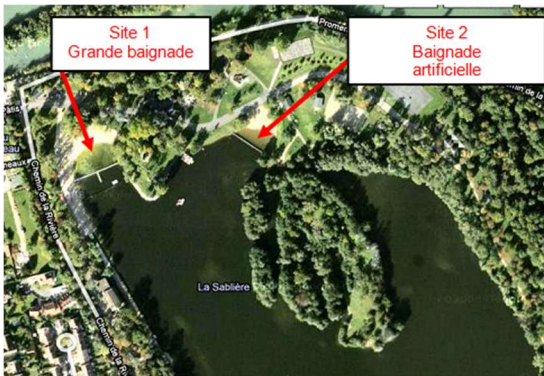


FICHE DE SYNTHESE DU PROFIL DE Baignade-Baignade Naturelle

Profil de Baignade Base de loisirs CD93 de Champs-sur-Marne Élaboré en 2026

Caractéristique de la baignade					Schéma de la zone de baignade
Baignade surveillée d'accès gratuit réservée aux groupes inscrits.					
Nom de la baignade : Grande Baignade					
Commune de Champs-sur-Marne					
Département de Seine-et-Marne (77)					
Région Ile de France					
Personne Responsable de l'eau de baignade : Laurence Godard – Julien Dupré					
Période d'ouverture : 27/06 au 13/09/2026					
Fréquentation moyenne : 250					
Fréquentation max observée : 250					
Historique de la qualité de l'eau de la grande baignade					Carte de zone d'étude
Qualité de l'eau de baignade au cours des dernières années :					
Années	2022	2023	2024	2025	
Classement	A	A	A	A	
A : Eau de qualité excellente ; B : Eau de bonne qualité ; C : Eau de qualité suffisante ; D : Eau de qualité insuffisante.					
Liste des épisodes de pollution au cours des 4 dernières années présentée par ordre de chronologie décroissant :					
Date	Type de pollution	Origine	Interdiction baignade		
08/08 au 18/08/2025	Bactério	E-coli	Fermeture		
Saison 2024 sur plusieurs épisodes	Cyanobactéries		Information au public/Fermeture		
13/07/2023 à fin de saison	Cyano/efflorescences		Fermeture		
Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion					
Diagnostic		Gestion préventive des pollutions		Plan d'action	
Contamination bactérienne : - Éloignement des oiseaux aquatiques, rongeurs et animaux domestiques		- Barrières autour des baignades - Interdiction de nourrir les oiseaux - canon effaroucheur - Pas d'empoisonnement - Surveillance passages ou terriers/Piégeage des rongeurs - Ramassage des déchets. - Éducation à l'utilisation des poubelles. - Interdiction d'accès aux animaux domestiques		- Nettoyage des déjections des plages. - Régulation des populations d'oies de bernache par secouage des œufs - Effarouchage - Piégeage des rongeurs - Ramassage des déchets	
Contamination bactérienne : - limitation de la contamination humaine		Surveillance des conditions d'hygiène - Douche obligatoire - Tenue d'un registre de fréquentation - Surveillance du réseau d'eaux usées		- Limitation du nombre de baigneurs - Hygiène plage : nettoyage	
Contamination bactérienne : - réseau eau pluviales et eaux usées		Surveillance et curages réguliers par la direction de l'eau et de l'assainissement		Réparation canalisation	
Lutte contre les cyanobactéries – eutrophisation du lac		- Plantations d'hélophytes - Réalisation d'un suivi des cyanobactéries par un laboratoire mandaté par le CD 93 et un capteur en temps réel installé par le LEESU		- Surveillance visuelle quotidienne (formation par le MNHN) - Mise en place d'un barrage flottant pour confiner les efflorescences. - Information au public : Affichage « Prévention des risques liés aux cyanobactéries »	

Le maintien d'une qualité sanitaire optimale est l'affaire de tous

Le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis s'efforce d'améliorer en permanence la sécurité sanitaire des baigneurs : surveillance et équipement du réseau d'eaux usées, entretien du site, enlèvement des ordures etc... Aidez-nous à maintenir cette baignade ouverte :

Animaux domestiques interdits dans l'enceinte de la base ; ne pas nourrir les oiseaux aquatiques ; utilisez les poubelles et les sanitaires ; prenez une douche avant la baignade ; enlevez vos chaussures avant d'entrer sur la plage



SIGNELEZ AUX SURVEILLANTS DE BAIGNADE TOUT ÉVÈNEMENT ANORMAL CONSÉCUTIF À LA BAIGNADE / GASTRO-ENTÉRITE, PROBLÈMES ORL, ALLERGIES, DÉMANGEAISONS...